



## Conseil Municipal du 01 avril 2016

**Membres en exercice : 11, Présents : 11, Excusés (procuration) : 1, Absents : 0**

Le 01 avril 2015 à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gluiras régulièrement convoqué par courrier en date du 29 mars, conformément à l'article L.2121.10 du CGCT, s'est réuni sous la présidence de M. Marc TAULEIGNE, Maire.

**Etaient présents:** Mmes CHABAL Fabienne, COURTHIAL Marie-Laure, MICHEL Maryline, MM. BESSON François, COURTHIAL Gildas, FAYARD Etienne, FOUGIER Sébastien, HAVOND Mickaël, KANDOUCI Christian et TAULEIGNE Marc.

**Etait absente excusée :** Mme ARMAND Georgette (procuration donnée à Maryline MICHEL).

Le quorum étant atteint la séance ayant été déclarée ouverte, madame Maryline MICHEL est nommée secrétaire de séance assisté par Céline CUVILLIEZ secrétaire de mairie.

### Délibération 20160401-1001 – Vote du compte de gestion 2015 du Budget Principal :

Monsieur le Maire atteste que le compte de gestion présenté par le comptable de la trésorerie de St Pierreville est en tout point identique au compte administratif.

**Les membres du conseil municipal approuvent le compte de gestion à l'unanimité soit 11 voix.**

### Délibération 20160401-1002 – Vote du compte administratif 2015 relatif au Budget Principal :

Monsieur le maire reprend le Compte Administratif 2015 que les conseillers ont reçu avec leur convocation et rappelle sa concordance avec le compte de gestion du comptable de Saint-Pierreville.

Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées, par ailleurs, des recettes exceptionnelles ont permis de dégager une marge brute importante pour d'une part couvrir le remboursement du capital de l'année en cours et surtout réaliser d'importants investissements (Ecole, ancienne poste, routes...)

Libellés	Recettes	Dépenses	Résultat
<b>Section de Fonctionnement</b>			
<b>Budget 2015</b>	793 479.68	359 786.02	433 693.66
<b>Report Budget 2014</b>			
<b>Résultats cumulés</b>	<b>793 479.68</b>	<b>359 786.02</b>	<b>433 693.66</b>
<b>Section d'investissement</b>			
<b>Budget 2015</b>	416 965.85	665 551.66	
<b>Report Budget 2014</b>		102 456.92	
<b>Résultats cumulés</b>	416 965.85	<b>768 008.58</b>	<b>351 042.73</b>



Monsieur le Maire ayant répondu à toutes les questions sur ce Compte Administratif, quitte la salle en vue de son adoption.

Monsieur Fougier Sébastien, 2<sup>ème</sup> adjoint, prend la présidence de l'Assemblée et soumet au vote le **Compte Administratif 2015 qui est adopté à l'unanimité des 10 votants.**

## Délibération 20160401-1003 – Budget Principal : affectation des résultats et des restes à réaliser (RAR) du compte administratif 2015 :

L'exécution du budget 2015 a laissé des « restes à réaliser » en investissement (voir compte administratif 2015). Il s'agit d'opérations budgétisées et débutées en 2015 mais non achevées début 2016 : école, ancienne poste, Relais de Sully, voirie dégâts d'orages... Le montant de ces RAR est le suivant

- **RAR en dépenses : 214 038.90 €**
- **RAR en recettes (solde subventions) : 109 645.63 €**

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (2014)			102 456,92	
Opérations de l'exercice	359 786,02	786 644,90	664 108,06	416 965,85
Opérations reportées de l'ex CCC		6 834,78	1 443,60	
<b>Totaux</b>	<b>359 786,02</b>	<b>793 479,68</b>	<b>768 008,58</b>	<b>416 965,85</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>433 693,66</b>	<b>351 042,73</b>	

Sur proposition de Monsieur le Maire, les résultats de l'exercice 2015 sont affectés de la façon suivante :

Besoin de financement (1)	<b>351 042,73</b>	
Restes à réaliser	Dépenses	Recettes
	214 038,90	109 645,63
Besoin de financement (2)	<b>104 393,27</b>	
Besoin total de financement (1+2)	<b>455 436,00</b>	
	<b>433 693,66</b>	<i>Au compte 1068 investissement en recette</i>
	<b>0</b>	<i>Au compte 002 Excédent ou déficit de fonctionnement reporté</i>
	<b>351 042,73</b>	<i>Au compte 001 Excédent ou déficit d'investissement reporté</i>

Soit une clôture d'exercice avec un déficit de  $455\,436.00 - 433\,693.66 = 21\,742.34$  €

**Le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'affectation des résultats proposée par monsieur le Maire ainsi que pour les Restes à Réaliser en section d'investissement.**



## Délibération 20160401-1004 – Vote du budget principal 2016

Monsieur le maire revient sur le document de travail envoyé aux conseillers avec la convocation et reprend les grandes lignes du budget

Section de fonctionnement		Dépenses
Chapitres	Libellés	Vote
011	Charges à caractère général	122 050
012	Charges de personnel et frais assimilés	148 000
014	Atténuation de produits	7 800
65	Autres Charges de gestion courante	55 150
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>333 000</b>
66	Charges financières	38 400
67	Charges exceptionnelles	4 400
022	Dépenses Imprévues	0
<b>Total des autres dépenses de fonctionnement</b>		<b>42 800</b>
023	Virement à la section d'investissement	320 000
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>320 000</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>695 800</b>
Section de fonctionnement		Recettes
013	Atténuation de charges	30 500
70	Produits des services, du domaine	18 500
73	Impôts & taxes	213 000
74	Dotations, subventions & participations	180 000
75	Autres produits de gestion courante	68 000
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>510 000</b>
76	Produits financiers	30
77	Produits exceptionnels (ventes)	185 770
<b>Total des autres produits de fonctionnement</b>		<b>185 800</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>695 800</b>

Section d'investissement		Dépenses
Chapitres	Libellés	Vote
20	Immobilisations incorporelles	28 000
21	Immobilisations corporelles	75 000
23	Immobilisations en-cours	222 000
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>325 000</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	142 500
020	Dépenses Imprévues	40 757.66
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>183 257.66</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>508 257.66</b>
<b>Report résultat négatif 2015</b>		<b>351 042.73</b>
<b>Reste à réaliser exercice 2015</b>		<b>214 038.90</b>
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>1 073 339.29</b>
Section d'investissement		Recettes
13	Subvention d'investissement	40 000
16	Emprunts et crédit relais FCTVA 2015	150 000
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>190 000</b>



10	Dotations, fonds divers (FCTVA 2014)	20 000
<b>Total des recettes financières</b>		<b>20 000</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (2016)	320 000
1068	Excédent de fonctionnement 2015 capitalisé	433 693.66
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>733 693.66</b>
<b>Reste à réaliser exercice 2015 (subventions à venir)</b>		<b>109 645.63</b>
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>1 073 339.29</b>

**Les membres du conseil municipal adoptent le budget 2016 à l'unanimité.**

### Délibération 20160401-1005 – Etalement des admissions en non valeur :

La délibération du conseil municipal 20141212-1004 du 12 décembre 2014 concernait l'acceptation pour un montant avoisinant les 26 000€ de non valeurs. Cette délibération prenait en compte le fait d'étaler ces admissions en non-valeur sur trois années. Comme en 2015, pour cette année 2016, 6 000 € sont inscrits au budget principal et 3 000€ sont inscrits au budget AEP.

**Vote à l'unanimité pour l'étalement des non-valeurs sur plusieurs exercices, et pour la prise en compte d'un montant de 6 000 € pour le budget principal 2016 et 3 000€ sur le budget AEP 2016.**

### Délibération 20160401-1006 – Vote du compte de gestion 2015 du Budget Aep :

Monsieur le Maire atteste que le compte de gestion du budget AEP, présenté par le comptable de la trésorerie de St Pierreville, est en tout point identique au compte administratif de ce même budget.

**Les membres du conseil municipal approuvent le compte de gestion à l'unanimité soit 11 voix.**

### Délibération 20160401-1007 – Vote du compte administratif 2015 du Budget Aep :

Monsieur le maire donne lecture du Compte Administratif 2014 et rappelle sa concordance avec le compte de gestion du comptable de Saint-Pierreville.

Les dépenses de fonctionnement sont , ici aussi, maîtrisées ce qui permet de dégager une marge brute suffisante pour couvrir le remboursement du capital et quelques investissements.

Les investissements réalisés cette année : remplacement de compteurs, mise en place du traitement UV sur le réseau du réservoir général (2/3 des abonnés), réhabilitation du captage de la Flacheyre. A noter que les chiffres importants intègrent les écritures comptables d'amortissement des investissements et ne reflètent pas uniquement des dépenses et recettes réelles.

Libellés	Recettes	Dépenses	Résultats
<b>Section de Fonctionnement</b>			
<b>Budget 2015</b>	89 617.09	74 025.06	
<b>Report Budget 2014</b>	37 907.00	0	
<b>Résultats cumulés</b>	<b>127 524.09</b>	<b>74 025.06</b>	<b>53 499.03</b>
<b>Section d'investissement</b>			
<b>Budget 2015</b>	63 247.97	71 587.03	
<b>Report Budget 2014</b>	35 043.79	0	
<b>Résultats cumulés</b>	<b>98 291.76</b>	<b>71 587.03</b>	<b>26 704.73</b>



Monsieur le Maire ayant répondu à toutes les questions sur ce Compte Administratif, quitte la salle en vue de son adoption.

Monsieur Fougier Sébastien, 2<sup>ème</sup> adjoint, prend la présidence de l'Assemblée et soumet au vote le Compte Administratif 2015

**Le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité des 10 voix.**

## Délibération 20160401-1008 – Affectation des résultats du compte administratif 2015 du Budget AEP :

Sur proposition de Monsieur le Maire, les résultats du compte administratif sont affectés de la façon suivante :

### **Proposition d'affectation du résultat cumulé de fonctionnement de 53 499.03 € :**

- Budget de fonctionnement 2016, au compte 002, *excédent de fonctionnement reporté*, affectation de **37 057.31 €**
- Budget d'investissement 2016, au compte 1068 (*autres réserves*), affectation de **16 441.72 €**

### **Proposition affectation du résultat cumulé d'investissement de 26 704.73 € :**

- Budget d'investissement 2016, au compte 001, *excédent d'investissement reporté*, affectation de **26 704.73 €**

**Vote à l'unanimité pour l'affectation des résultats proposé par Monsieur le Maire.**

## Délibération 20160401-1009 – Autorisation pour contracter un emprunt de 100 000€ pour les travaux de voirie inscrits au budget principal 2016 :

Comme prévu au budget 2016, en recette d'investissement, afin de poursuivre la remise à niveau de la voirie communale, Mr le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de contracter un emprunt de 100 000 € en retenant la proposition de la Caisse d'Epargne.

Cette proposition se décline comme suit :

**Prêt de 100 000 €, sur une durée de 15 ans, au taux fixe de 1.86%, avec des échéances trimestrielles de 1 913.81 €, soit à l'année 7 655.24 €**

A noter que le remboursement en capital, de notre dette, pour 2016 s'élevant à 142 500€, le désendettement se poursuit malgré tout.

**Vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à contracter un emprunt de 100 000€ auprès de la Caisse d'Epargne.**

## Délibération 20160401-1010 – Proposition de convention maîtrise d'ouvrage par le SDE07 pour le projet de chaufferie collective :

Le conseil municipal doit se prononcer sur la proposition de convention du SDE07 pour assurer l'assistance à la maîtrise d'ouvrage du projet de chaufferie collective à bois déchiqueté. Cette proposition fait apparaître une rémunération de 11 277€ TTC mais surtout une nécessité pour la commune de verser deux acomptes de 15% chacun à la signature du marché de maîtrise d'œuvre et à celle du marché de travaux.

Le conseil municipal, compte tenu du manque de visibilité sur les subventions accordées à ce projet, ne veut pas s'engager à faire de telles avances de fond avant le « premier coup de pioche » donné. D'autant que les acomptes de subvention ne peuvent être obtenus que sur la base de factures acquittées.





**Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de surseoir à l'offre d'assistance de maîtrise d'ouvrage du SDE07.**

### Délibération 20160401-1011 – Déclassement de l'ancienne école du village :

Du fait du déménagement de l'école vers son nouveau bâtiment à l'entrée du village, l'ancien bâtiment n'est plus affecté au service public et il convient de prendre acte de sa déchéance de l'intérêt public.

Afin de pouvoir mettre en vente l'ancienne école, il est nécessaire de prononcer le déclassement ce bâtiment.

**Le conseil municipal constate la désaffectation du bâtiment de l'ancienne école et décide, par 9 voix pour et 2 contre, le déclassement de ce bâtiment.**

### Délibération 20160401-1012 – Autorisation de mise en vente de l'ancienne école du village :

La préparation du budget général 2016 fait apparaître la nécessité de générer des revenus exceptionnels afin de pouvoir valoriser certains bâtiments vides du patrimoine communal.

Mr le maire propose, comme cela avait été envisagé lors du projet de déménagement de l'école, de mettre en vente l'ancienne école du village libre depuis fin février. Cette vente se ferait de gré à gré sur la base du prix établi par les agences consultées.

**Par 9 voix pour et 2 contre, le conseil municipal adopte le principe de la mise en vente de l'ancienne école du village. Mr le Maire est chargé de signer les mandats avec les agences intéressées par cette vente ainsi que tout document y afférent.**

### Délibération 20160401-1013 – Annulation du loyer d'avril pour le Relais de Sully :

Afin de prendre en compte le léger retard dans la fin des travaux entrepris au Relais de Sully, Mr le Maire propose d'annuler le loyer du mois d'avril.

**Le conseil municipal à l'unanimité valide la proposition d'annuler le loyer du mois d'avril pour le Relais de Sully.**

### Délibération 20160401-1014 – Demande de subvention par l'association des donneurs de sang bénévoles de la vallée de l'Eyrieux :

Comme l'an passé cette association, dont l'utilité n'est plus à démontrer, nous fait parvenir son bilan d'activité et financier accompagné d'une demande de renouvellement de la subvention.

**Le conseil municipal vote à l'unanimité une subvention de 100 € au bénéfice de l'Association des Donneurs de Sang de la Vallée de l'Eyrieux.**

### Informations diverses :

Pot de réouverture officielle du Relais de Sully : samedi 09 avril à 11h. Les conseillers disponibles sont invités à venir 1/4h avant pour la mise en place.

Réunion de réflexion sur le parc locatif, les travaux à envisager, les demandes de location... vendredi 08 avril à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 30

**Prochain conseil : proposition vendredi 27 mai 2016.**